

BARÈME DES PRESTATIONS

Tarifs HT et TTC applicables au 23 octobre 2020 – Taux de TVA en vigueur : 20 %

TRANSACTION

	Honoraires (TTC)
Pour un prix du bien compris entre 900 001 € et plus	4%
Pour un prix du bien compris entre 250 001 € et 900 000 €	5%
Pour un prix du bien compris entre 150 001 € et 250 000 €	6%
Pour un prix du bien jusqu'à 150 000 €	9 000 €

LOCATION

	Honoraires (TTC)
Frais de visite / dossier et rédaction de bail :	
- En zone très tendue - Maisons-Laffitte	12 €/m ²
- En zone tendue - Houilles et Sartrouville	10 €/m ²
- Autres communes	8 €/m ²
Frais d'état des lieux	3 €/m ²
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location	13 €/m ²

GESTION LOCATIVE

	Honoraires (TTC)
Taux d'honoraires de base (loyers, charges, taxes) non meublé	
* Du studio au F2	8%
* A partir du F3	6%
Taux d'honoraires de base (loyers, charges, taxes) meublé	9%
Assurance de garanties locatives (impayés et détériorations)	2,80%